



## DECLARATION DES PERFORMANCES N° 350-2015

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N° 574/2014 modifiant l'annexe III du  
Règlement UE n° 305/2011 (Règlement Produits de Construction)



### 1 - Code d'identification unique du produit type :

PRB.SOL.TH38 et PRB.DALLE.PORTEE.TH38 et PRB.SDP.TH38  
PRB.ISO.SOUB.TH35 et PRB.PARTIES.ENTERREES.TH35  
PRB.ISO.PE.TH35 et PRB.DOWN.WALL.TH35  
PRB.SOL.MI  
PRB.SOL.TH34 et PRB.TH34 et PRB.EPS150  
PRB.SOL.TH33 et PRB.ISO.SOUB.TH33 et PRB.SOUB.TH33 et PRB.EPS200  
PRB.SOL.TH31 et PRB.DALLE.PORTEE.TH31 et PRB.SDP.TH31

### 2 - Usage(s) prévus :

Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)

### 3 - Fabricant :

PRB SA, 16 rue de la Tour, CS 10018, 85150 LES ACHARDS

### 4 - Mandataire :

Non applicable

### 5 - Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances

AVCP3

### 6a – Norme harmonisée :

Selon EN 13163+A2 : 01/2017

### Organisme(s) notifié(s) :

LNE laboratoire notifié n°0459

APPLUS laboratoire notifié n°0370

### 7- Performance(s) déclarée(s) : voir annexe

**Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.  
Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous  
la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.**

A Les Achards, le 02 Décembre 2019  
Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS  
Directeur Technique

Réaction au feu	Euro classes	PRB.SOL.TH38		PRB.SOL.TH35		PRB.SOL.MI		PRB.SOL.TH34		PRB.SOL.TH33	
		PRB.DALLE.PORTEE.TH38	PRB.SDP.TH38	PRB.PARTIES.ENTERRÉES.TH35	PRB.ISO.PE.TH35	PRB.ISO.PE.TH35	PRB.DOWN.WALL.TH35	PRB.ISO.SOUB.TH34	PRB.TH34	PRB.ISO.SOUB.TH33	PRB.SOUB.TH33
Réaction au feu	Euro classes	Combustion avec incandescence continue		Combustion avec incandescence continue		Combustion avec incandescence continue		Combustion avec incandescence continue		Combustion avec incandescence continue	
		Perméabilité à l'eau		Perméabilité à l'eau		Perméabilité à l'eau		Perméabilité à l'eau		Perméabilité à l'eau	
Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	
		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars.		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars.		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars.		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars.		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars.	
Indice de l'isolation aux bruits aériens directs	Raideur dynamique	Raideur dynamique		Raideur dynamique		Raideur dynamique		Raideur dynamique		Raideur dynamique	
		Coefficient d'absorption acoustique		Coefficient d'absorption acoustique		Coefficient d'absorption acoustique		Coefficient d'absorption acoustique		Coefficient d'absorption acoustique	
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	Raideur dynamique		Raideur dynamique		Raideur dynamique		Raideur dynamique		Raideur dynamique	
		Compressibilité		Compressibilité		Compressibilité		Compressibilité		Compressibilité	
Résistance thermique	Résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W)(1)	de 0,50 (e=20mm) à 7,90 (e=300mm)		de 0,55 (e=20mm) à 8,55 (e=300mm)		de 0,55 (e=20mm) à 8,55 (e=300mm)		de 0,55 (e=20mm) à 8,85 (e=300mm)		de 0,60 (e=20mm) à 9,05 (e=300mm)	
		0,038		0,035		0,035		0,034		0,033	
		T(2)		T(2)		T(2)		T(2)		T(2)	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau μ	30 à 70		30 à 70		30 à 70		30 à 70		30 à 70	
		CS(10) 50		CS(10) 100		CS(10) 100		CS(10) 150		CS(10) 200	
Résistance à la compression	Déformation sous charge en compression et conditions de températures spécifiées	Résistance à la compression		Résistance à la compression		Résistance à la compression		Résistance à la compression		Résistance à la compression	
		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la flexion (kPa)	
Résistance à la traction /flexion	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)	TF50		TF180		TF50		TF180		TF180	
		(2)		(2)		(2)		(2)		(2)	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation.	Caractéristiques de durabilité	(1)		(1)		(1)		(1)		(1)	
		(3)		(3)		(3)		(3)		(3)	
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement /à la dégradation	Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation.	NPD		NPD		NPD		NPD		NPD	
		CP2		CP2		CP2		CP2		CP2	

<b>PRB.SOL.TH31</b> <b>PRB.DALLE.PORTEE.TH31</b> <b>PRB.SDP.TH31</b>	E	NPD	Conforme	A+	NPD	de 0,60 (e=20mm) à 9,65 (e=300mm)	0.031	T(2)	30 à 70	NPD	NPD	TR50	(2)	(1)	(3)	NPD	NPD
<p>(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.</p> <p>(2) Selon EN 13163 : les performances de réaction au feu des produits EPS ne varient pas avec le temps.</p> <p>(3) Selon EN 13163 : la conductivité des produits EPS ne varie pas avec le temps.</p>																	